

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres



Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila

Objet : Construction de la clôture + couverture de la dalle en toiture de l'orphelinats de Bassila et construction de la clôture de façade à l'EPP quartier sur 200 mL

Référence SIGMaP : T_RST_116284

Avis n° 67/ 0104 /2026/MB/PRMP/SP-PRMP du ... 10/04 /..... 2026

Identification de la procédure : appel d'offres ouvert national

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila publié sur le portail web des marchés publics du Bénin **version 1** du 16 janvier 2026.
2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primitif *exercice 2026, des ressources* du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer les voies de terre et les bâtiment scolaires en cours et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres ouvert national relatif à la construction de la clôture + couverture de la dalle en toiture de l'orphelinats de Bassila et construction de la clôture de façade à l'EPP quartier sur 200 ml.
3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de la clôture + couverture de la dalle en toiture de l'orphelinats de Bassila et construction de la clôture de façade à l'EPP quartier sur 200 ml réparti en un lot unique.

Les travaux à réaliser sont constitués d'une couverture toiture de la dalle à réaliser sur le bâtiment de l'orphelinat de Bassila ainsi que la clôture de l'orphelinat et de la façade de l'EPP Quartier sur 200 ml.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacités techniques et expériences :

- Être spécialisé dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- « Avoir effectivement réalisé en tant qu'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) ou de l'année en cours au moins :
- deux (02) marchés de construction de bâtiment au profit d'une administration publique, société ou office d'Etat ou une multinationale, d'un montant au moins égal à **quarante et un millions (41 000 000) de francs CFA hors taxe** ; justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive assorti du contrat (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signée par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin) ou une personne morale de droit privé.
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification

❖ **Exigences d'ordre financier :**



- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt millions sept cent soixante-deux mille sept cent douze (20 762 712) francs CFA** justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) égal à **quarante-neuf millions huit cent trente mille cinq cent huit (49 830 508) F CFA**, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ **Exigences d'ordre techniques :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification:

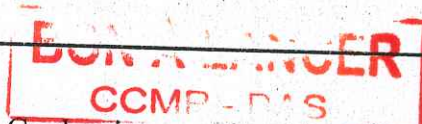
❖ Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **vingt millions sept cent soixante-deux mille sept cent douze (20 762 712) francs CFA**, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- fournir, une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché d'un montant de **quarante-sept millions sept cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (47 754 237) francs CFA** et valable pour toute la période d'exécution du marché.

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées



5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 Bassila ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) » et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) » du lundi au vendredi.**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **Vendredi 10 avril** 2026 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1) ». Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale** ; sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux



candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le 30 avril 2026 à 10 heures 00 minute « heure locale (GMT+1) ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le 30 avril 2026 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (415 254) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Bassila, le 10/04/2026

La Personne Responsable des
Marchés Publics,


Jean Pierre AVOCE

